

Une installation sur mesure pour les nouveaux arrivants

Consultants en relocation

Aider les salariés contraints à la mobilité professionnelle à trouver un logement et remplir des formalités, tel est le métier de consultant en relocation exercé par Sabine et Antoine de Geyer.

« **E**n 2002, beaucoup parmi nos relations arrivaient sur Rennes et cherchaient une maison. Ne pouvant visiter eux-mêmes ni effectuer de démarches, nous les avons aidés à titre amical, jusqu'au jour où il nous est apparu qu'il y avait là une niche à exploiter », explique Antoine de Geyer. Ils remplissaient donc, sans le savoir, la mission d'une société de relocation, qui consiste à cerner au mieux les attentes de celui qui doit déménager pour chercher le logement adéquat. Après avoir contacté les agences immobilières, les notaires, les propriétaires, le consultant en relocation organise une journée de visites pour son client, qui se déplace pour l'occasion. Une fois le logement choisi, commence alors la mise en route : état des lieux, formalités, branchements, suivi des travaux, etc. Le consultant peut aussi préparer la scolarité des enfants et réaliser les démarches liées au changement de résidence auprès des impôts, de la Sécurité sociale, de la mairie, etc.

La relocation, encore peu connue en France, existe pourtant depuis longtemps, mais ce service était auparavant destiné principalement aux salariés étrangers venant s'installer en France. « Aujourd'hui, la mobilité franco-française est en constante augmentation », se réjouit Gwénaëlle de Gouttes, présidente du Syndicat national des professionnels de la relocation et de la mobilité (SNPRM).

Les entreprises n'hésitent plus à faire bouger leurs salariés sur le sol national, surtout depuis qu'il existe une aide financière, le Mobilipass, mis en place pour favoriser la mobilité professionnelle. »

Les sociétés n'hésitent plus à faire bouger leurs salariés

C'est cette tendance forte que le couple de Geyer avait sentie dès l'année 2002 : « Après la restructuration de l'entreprise pour laquelle je travaillais, j'ai décidé de me lancer à mon compte. » Très vite, en préparant une étude de marché, ils apprennent qu'il existe un syndicat professionnel de la relocation et prennent contact avec le délégué du SNPRM : « Il nous a aidés à préparer notre projet et nous a mis en relation avec les membres de son réseau. »

Un métier qui fonctionne essentiellement en réseau

En avril 2003, Bretagne Relocation voit le jour, et d'autres sociétés leur sous-traitent bientôt des missions : « L'importance du réseau dans ce métier est primordiale, les sociétés de relocation ont besoin les unes des autres pour fonctionner. Si une entreprise rennaise que j'ai démarchée veut muter un salarié en Provence, nous sous-traitons dans ce cas à un membre du réseau, qui nous renvoie l'ascenseur tôt ou tard. » Ainsi, depuis sa création, Bretagne Relocation s'est vu confier une centaine de missions. Et non seulement le chiffre d'affaires de la première année d'activité est conforme, voire supérieur, aux prévisions du comptable, mais il a en outre

doublé l'année suivante. Une réussite sans conteste due à l'enthousiasme et à la complémentarité du couple.

Un travail d'information auprès des entreprises

Tandis que Sabine s'occupe plutôt de la recherche de logements et de l'entretien du réseau, Antoine démarché les entreprises locales pour leur expliquer ce qu'est la relocation, et leur faire découvrir le fameux Mobilipass. Une aide à laquelle le salarié peut avoir droit pour faciliter son installa-

tion, financée par le 1 % logement, et qui peut atteindre les 3 200 euros. Un coup de pouce certain pour les sociétés de relocation qui commencent à fleurir un peu partout ! Au point que la profession pourrait être vite saturée. « On ne peut pas, du moins en province, avoir plusieurs sociétés de relocation sur un même secteur géographique », explique Gwénaëlle de Gouttes. Il existe encore quelques niches, mais elles risquent d'être rapidement occupées dans les années à venir ! » ■

Florence Jarry



« Nous avons déjà réalisé une centaine de missions. »

Antoine et Sabine de Geyer